



# 14 INFOMAG

LE MAGAZINE DE LA MAIRIE DU 14<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT N°32 MARS-AVRIL 2016

La nouvelle crèche et les nouveaux logements de l'îlot des Mariniers dans le quartier Broussais

p. 12 à 15



En image, l'inauguration de l'escalier Coluche

p. 5



Suivi du chantier de la Santé

p. 9



Une ferme urbaine sur les toits rue Didot

p. 10

## LE BUDGET ET LES PROJETS 2016



## PUBLICITÉ



© Orélie Grimaldi

## ÉDITORIAL

### CARINE PETIT, MAIRE DU 14<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

**U**ne nouvelle année pour faire grandir le 14<sup>e</sup>. Ce numéro vous présente notre feuille de route collective pour cette année 2016. Vous découvrirez les principaux travaux d'investissement de proximité pour les espaces et les équipements publics qui seront réalisés cette année dans nos quartiers. Cette programmation est bâtie fidèlement à nos engagements de mandature mais elle intègre aussi vos propositions ou idées pertinentes et issues des conseils de quartiers et du Budget Participatif. Rénovation de squares, de rues, d'écoles, coulée verte Vercingétorix, végétalisation... soyez nombreux à nous retrouver aux ateliers de présentation et de concertation consacrés à ces projets de proximité. Vous serez avertis par affichage ou courrier et par les conseils de quartiers. Cette année, notre arrondissement va également connaître des étapes nouvelles et importantes de développement. Ici et là, des chantiers démarrent, progressent, s'achèvent, signes d'un 14<sup>e</sup> en pleine mutation. En 2016, de grands chantiers majeurs se terminent. C'est avec fierté que j'accueillerai les nouveaux habitants du quartier Broussais, porte Didot. Nous fêterons l'inauguration de ce nouveau quartier avec ses 300 logements dont 100 logements étudiants et ses nouveaux équipements publics. La reconquête étudiante et universitaire des boulevards du sud du 14<sup>e</sup> est désormais une réalité avec la prochaine ouverture du Campus Jourdan de l'École Normale Supérieure, porte d'Orléans et le développement de la Cité Internationale Universitaire de Paris. Nous reviendrons vers vous également dans les prochains mois pour définir les projets Gaîté - Montparnasse et continuer notre travail pour le futur quartier Saint Vincent de Paul. Subtil, parfois difficile mais passionnant travail de l'action publique qui veut que dans notre démarche, avec mon équipe, nous cherchions à répondre à vos préoccupations du quotidien et à la fois, poser avec vous les « briques » d'un 14<sup>e</sup> qui compte toujours plus pour l'avenir de notre ville capitale. Pour en discuter avec vous, nous serons à nouveau présents sur les marchés de notre arrondissement dans le cadre de nos permanences « hors les murs » avec, je l'espère, ... un doux et franc soleil de Printemps. À très bientôt.

**CARINE PETIT**  
MAIRE DU 14<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT DE PARIS

 @carine\_petit

Directeur de la publication : Carine Petit – Responsable de la rédaction : Laurent Sounack  
Rédaction : Julie Bordron, Julien Charensac, Thomas Charrier, Gwenaëlle Evin, Chloé Le Gouez, Sophie Jospin, Nadja Mahamoud, Mélanie Méreau-Jeanne, Olivier Rougier – Photos : Anthony Deperraz, Orélie Grimaldi, Jordane Blachas, Vincent Jarousseau, Marc Verhile – Courriel : ma14infomag@paris.fr – Tél. : 01 53 90 68 36  
Publicité : S.C.P. : 01 46 39 46 39  
Création graphique : Advitam. Tirage : 74 000 ex. Impression : Léonce Deprez  
Distribution : Privilège Communication – papier certifié PEFC gestion durable des forêts.

La Mairie du 14<sup>e</sup> ne fait pas de promotion dans les boîtes aux lettres pour des entreprises privées. Attention donc à ne pas vous faire abuser par des documents qui n'ont d'administratifs que la forme.

## SOMMAIRE



### EN IMAGE/ AGENDA

De 2015 à 2016

p. 4-5

### ÇA S'EST PASSÉ AU CA

Un nouveau statut pour Paris, traverse Bièvre-Montsouris, compost de quartier, immeuble du 8 Gaîté

p. 7

### LE 14<sup>e</sup> EN MOUVEMENT

La Métropole du Grand Paris prend son envol

p. 8

La Santé, un chantier sous haute surveillance

p. 9

Une ferme urbaine sur les toits de la rue Didot

p. 10

Ballade chez les créateurs de la rue du Château

p. 11

### ZOOM SUR

Le budget et les projets 2016

p. 12-15

### DÉCRYPTAGE

La téléphonie mobile à Paris, comment ça marche ?

p. 17

### TRIBUNES

p. 18-19



# EN IMAGE VOTRE HIVER EN 2015



## UN DÉBUT D'ANNÉE SPORTIF AVEC LES 10 KM DU 14<sup>e</sup>

Le dimanche 27 janvier à 9h30 était donné le départ des 10 km du 14<sup>e</sup>, toute première course de l'année organisée par l'OMS 14 et la mairie du 14<sup>e</sup> avec le soutien de la Jeunesse Athlétique de Montrouge. Après avoir parcouru les deux boucles de 5 km dans les rues de l'arrondissement, 1904 coureurs ont franchi la ligne d'arrivée, le vainqueur avec un chrono sous les 31 minutes ! Bravo aux coureurs et à toute l'équipe d'encadrement pour cette belle matinée sportive.

## LANCEMENT RÉUSSI POUR LE BUDGET PARTICIPATIF 2016 !



La mairie du 14<sup>e</sup> et ses partenaires ont déployé les grands moyens pour vous apporter toute l'information utile sur la nouvelle édition du Budget Participatif et vous aider à parfaire les projets qui façonneront le 14<sup>e</sup> de demain. Pendant plus d'un mois des permanences quotidiennes ont été assurées au kiosque citoyen avec en plus, chaque semaine, des ateliers de construction collective de projets. À l'arrivée, ce sont près d'une centaine de projets qui ont été déposés sur la plateforme officielle ! Cette dynamique va se poursuivre jusqu'en mai avec des ateliers pour construire collectivement les projets portant sur une même localisation ou une même thématique. Découvrez tous les projets parisiens et du 14<sup>e</sup> sur la plateforme [budgetparticipatif.paris.fr](http://budgetparticipatif.paris.fr)



## UNE FRESQUE EN HOMMAGE À COLUCHE

Le regard bienveillant de Coluche s'offre aux marcheurs qui empruntent l'escalier de la rue Lemaignan. Cette fresque géante est l'œuvre du duo d'artistes Zag et Sia, qui l'ont réalisée gratuitement pour rendre hommage à l'humoriste disparu il y a 30 ans. Elle a été inaugurée le 16 janvier en présence de Carine Petit, Maire du 14<sup>e</sup> et de Jérôme Coumet, Maire du 13<sup>e</sup> arrondissement, l'escalier étant à la limite des deux arrondissements. Il est également proche de la rue Gazan, où Coluche a passé les 12 dernières années de sa vie et de la place qui a été baptisée à son nom, entre la rue d'Alésia et la rue de Tolbiac.



## LES 10 ANS DU MOULIN À CAFÉ

Le samedi 23 janvier, le Moulin à Café, haut lieu de la vie sociale du quartier Pernety-Plaisance et incontournable café associatif du 14<sup>e</sup>, a fêté ses 10 ans. Sur la place de la Garenne et dans ses locaux, adhérents, bénévoles, associations partenaires et habitants du quartier ou d'ailleurs étaient venus célébrer ensemble 10 ans d'échanges, de partage et de solidarité. Concerts, spectacles et ateliers de sensibilisation à l'action de l'association ont rythmé cette journée festive et emplie de générosité.



## FÊTE DES LANGUES MATERNELLES

À la veille de la Journée Internationale des langues maternelles de l'Unesco (21 février), la mairie du 14<sup>e</sup> s'est associée à cette célébration du multilinguisme et de la diversité culturelle du monde entier en organisant une grande après-midi festive dans la salle des mariages. Au programme, musique du monde, danses tamoules, lectures de poèmes et des contes, défilés en costumes traditionnels, jeux d'éveil aux langues, goûter participatif pour les enfants et tours de magie.

## AGENDA MARS AVRIL 2016

DU 8 MARS AU 1<sup>er</sup> AVRIL  
**LUMIÈRE SUR L'ÉGALITÉ  
FEMMES-  
HOMMES**

Autour de la journée du 8 mars, journée internationale du droit des femmes, la mairie du 14<sup>e</sup> et ses partenaires vous proposent de plonger pendant un mois dans les luttes féministes à travers le monde. Les expositions, films et spectacles présentés viendront rappeler que les droits, notamment ceux des femmes et des minorités, se conquièrent et que la lutte continue pour les préserver.

> Programme dans votre livret des événements et sur [mairie14.paris.fr](http://mairie14.paris.fr)

LUNDI 14 MARS  
**CICA**  
18h, salle des mariages

**CONSEIL  
D'ARRONDISSEMENT**  
20h, salle des mariages

> Ordre du jour et documentation à consulter sur [mairie14.paris.fr](http://mairie14.paris.fr)

SAMEDI 19 MARS, À 11h30  
**COMMÉMORATION  
19 MARS**

Parvis de la Mairie

La Mairie du 14<sup>e</sup> participe aux commémorations de cette journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

JEUDI 31 MARS, À 19H00  
**CÉRÉMONIE  
D'ACCUEIL DES  
NOUVEAUX  
HABITANTS**

Salle des mariages de la Mairie du 14<sup>e</sup>

Vous avez emménagé dans le 14<sup>e</sup> entre janvier et juillet 2015 ?

Inscrivez-vous à la cérémonie des nouveaux habitants pour découvrir votre nouvel arrondissement, aller à la rencontre de vos élus et des services municipaux !

> Inscription avant le 15 mars sur [citoyennetairie14@paris.fr](mailto:citoyennetairie14@paris.fr)

SAMEDI 2 AVRIL  
**NUIT DU DÉBAT  
DÉMOCRATIQUE**

La Ville de Paris organise pour la première fois une nuit du débat démocratique réunissant universités, associations, et tous ceux qui s'attachent à penser la cité pour mieux la vivre. Dans les cafés, sur les places, les Parisiens pourront discuter toute la nuit pour partager leurs visions du monde, découvrir l'étendue de leur diversité et la puissance de ce qui les rapproche, ou tout simplement pour « refaire le monde ».

> [paris.fr/nuitdesdebats](http://paris.fr/nuitdesdebats)

DU 22 AU 25 AVRIL  
**START14,  
LE FESTIVAL DE  
LA JEUNESSE**

Mairie annexe, Acsemd et MPAA/Broussais

Ce festival des jeunes talents de notre arrondissement, organisé par la Mairie du 14<sup>e</sup> avec les centres d'animation et Florimont, sera l'occasion d'assister à quatre soirées rock, rap, battle de dance hip/hop et stand-up. Venez applaudir les artistes de demain et les encourager à cultiver leurs talents.

> Programme complet dans le livret des événements et sur [mairie14.paris.fr](http://mairie14.paris.fr)



# ÇA S'EST PASSÉ AU CA

Le premier conseil d'arrondissement de 2016 s'est tenu le 1<sup>er</sup> février. Il a porté principalement sur deux communications, l'une sur le budget d'investissement dont vous retrouverez les éléments dans le dossier du journal, l'autre sur la réforme du statut de Paris. Des vœux ont également été adoptés.



## La réforme du statut de Paris

Les défis que doit relever la collectivité parisienne sont nombreux: amplifier la solidarité et le développement de nos territoires avec l'émergence de la Métropole du Grand Paris, garantir collectivement la sécurité de nos concitoyens en toute situation, assurer l'égal accès de tous aux services publics, rendre l'action publique toujours plus efficace et lisible à tous les échelons, renforcer l'exigence démocratique et associer les Parisiens aux décisions qui les concernent.

Ces enjeux nouveaux nécessitent des adaptations de l'organisation administrative. C'est la raison pour laquelle, en accord avec le gouvernement, la Ville de Paris a lancé plusieurs chantiers portant modification du statut de Paris. Le premier concerne l'aboutissement de la fusion entre la Ville de Paris et le Département de Paris, le second porte sur le regroupement des arrondissements les moins peuplés et l'élargissement des compétences des maires d'arrondissement, le troisième propose enfin une meilleure répartition des compétences entre l'État et la Ville de Paris.

L'élargissement des compétences des mairies d'arrondissements vise à renforcer le rapport de proximité entre les citoyens et la Ville de Paris. Ce mouvement de déconcentration est mené depuis 2001 par l'augmentation des moyens des mairies d'arrondissement, puis en 2009 par la création d'instances d'échange et de pilotage des projets.

Depuis mars 2014, la Maire de Paris a souhaité conforter encore davantage le rôle et la place des maires d'arrondissement. Cette volonté politique forte permet aujourd'hui de compléter, réaffirmer ou renforcer la compétence des mairies d'arrondissement à Paris, tout en conservant l'unicité juridique de la Ville de Paris et un traitement identique des personnels municipaux. Le renforcement des arrondissements

proposé aujourd'hui porterait sur les domaines suivants: état civil (compétences en matières de PACS, d'affaires funéraires, de délivrance de titres d'identité), politique de la ville et action sociale, animation locale (subventions, affichage associatif), propreté, lutte contre les incivilités et occupation du domaine public.



## Adoption d'un vœu pour simplifier les projets de compost

Sur proposition du conseil de quartier Pernety, le conseil d'arrondissement a adopté un vœu demandant une simplification dans la mise en place de compostages collectifs de quartier en évitant la création d'association doublonnant l'action des conseils de quartier. Dans le 14<sup>e</sup> plusieurs conseils de quartier sont actifs sur la question de la valorisation des biodéchets et portent des projets d'installation de compost dans les squares et jardins. Pour permettre le développement de ces nouvelles pratiques, il est nécessaire de faciliter sa mise en œuvre administrative.

## TRAVERSE BIÈVRE-MONTSOURIS

## Adoption d'un vœu pour sa préservation

Dans le cadre de la prolongation pour un an de la convention de gestion des lignes de proximité, les Traverses, entre la Ville de Paris et la RATP, le Conseil d'arrondissement a adopté un vœu pour affirmer son attachement au maintien d'un service de transport collectif de proximité dans le secteur de Montsouris. Il a également demandé à la Maire de Paris d'ouvrir une concertation publique afin de débattre des moyens d'évolution de l'offre de transports collectifs dans les arrondissements.



## IMMEUBLE DU 8 GAÏTÉ

## Adoption d'un vœu demandant au Préfet d'intervenir

Malgré de nombreuses interventions de la Ville auprès du Préfet de police et auprès du propriétaire de l'immeuble du 8 rue de la Gaîté, force est de constater que la situation de cet immeuble en ruine n'évolue pas et peut présenter des dangers. Ainsi, le conseil d'arrondissement a adopté un vœu demandant à la Maire de Paris et au Préfet de police de mobiliser leurs services de toute urgence afin que les interventions nécessaires soient menées sur cet immeuble, et que le danger qu'il représente aujourd'hui pour les riverains et les passants soit écarté.



PUBLICITÉ



# LE 14<sup>e</sup> EN MOUVEMENT

## PROJETS DE TERRITOIRES

### La Métropole du Grand Paris prend son envol

Créée par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, la Métropole du Grand Paris est officiellement créée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Elle regroupe Paris et 130 communes, celles des 3 départements de la petite couronne (Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne) ainsi qu'Argenteuil et les communes des portes de l'Essonne, soit près de 7 millions d'habitants. La nouvelle intercommunalité interviendra dans quatre grands domaines : l'amélioration du cadre de vie, la réduction des inégalités, le développement d'un modèle urbain, social et économique durable et le renforcement du rayonnement de la métropole.

La métropole du Grand Paris est administrée par un conseil de la métropole, où siègent 209 élus dont 62 pour

Paris. Il s'est réuni pour la première fois le 22 janvier pour élire le Président et les membres du bureau : 20 vice-présidents et 7 conseillers métropolitains délégués. Patrick Ollier devient le premier président de la métropole du Grand Paris et Anne Hidalgo la première vice-présidente. Carine Petit est élue conseillère métropolitaine déléguée à la « fracture territoriale et égalité ». Le transfert de compétences vers la Métropole sera graduel et s'échelonnera sur plusieurs

années. Les deux prochaines années seront consacrées à l'élaboration du projet métropolitain et des schémas stratégiques, comme le plan climat métropolitain ou le schéma de cohérence territorial.



Les 12 territoires qui composent la Métropole du Grand Paris

### Paris s'engage à dynamiser le commerce de proximité

Le **Contrat Paris'Commerces** a fait l'objet d'une réunion publique de concertation le 4 février à la Mairie du 14<sup>e</sup>. Olivia Polski, adjointe à la Maire de Paris en charge du commerce, Carine Petit, Maire du 14<sup>e</sup> et Cyril Mourin, adjoint en charge du commerce, ont pu présenter ce dispositif de sauvegarde et de revitalisation du commerce et échanger avec les citoyens présents. Ce moment d'échange a permis de souligner le fort attachement des habitants à leurs commerces de proximité et à leur diversité ; et de recueillir les avis sur l'évolution des commerces et des services de proximité

Le bilan de la concertation dans les 10 arrondissements concernés a eu lieu le 18 février à l'Hôtel de Ville et a entériné les deux périmètres du 14<sup>e</sup> sur lesquels ce dispositif innovant sera déployé. Conformément au vœu adopté en conseil d'arrondissement du 2 novembre 2015, le quartier Didot/Général Leclerc a été élargi au secteur Didot/Losserand. Le second périmètre est celui de Montsouris.



© Vincent Larousseau

# LE 14<sup>e</sup> EN MOUVEMENT

## TRANSFORMATIONS

### La Santé, un chantier sous haute surveillance

Alors que le chantier de rénovation de la Maison d'Arrêt de Paris La Santé bat son plein, un comité de suivi s'est tenu le 15 février dernier. Il était organisé par l'Association Publique pour l'Immobilier de la Justice et Vinci Construction France, en charge des opérations de la Maison d'Arrêt de Paris La Santé.

Le nouvel établissement pénitentiaire sera livré en 2018, après la démolition/reconstruction d'une grande partie des locaux existants, vétustes, dont la mise aux normes est devenue nécessaire. Ce chantier de longue durée est très technique, avec un impact fort sur le quartier et les riverains.

La phase de terrassement et de démolition a été particulièrement génératrice de nuisances, d'où l'organisation rapide d'un comité de suivi à destination des riverains. Ces réunions, organisées à chaque étape marquante du chantier, permettent aux riverains de s'adresser directement aux opérateurs du chantier.

Le chantier est actuellement en phase de terrassement et de fondations, et ce sont quatre grues supplémentaires qui vont arriver sur le chantier d'ici juillet 2016. Néanmoins, après le terrassement le rythme des rotations s'atténuera avec

60 camions par jour, contre plus d'une centaine actuellement. La Mairie veillera cependant à ce que les travaux entraînent le moins de nuisances possible, et a d'ailleurs obtenu du Préfet que l'évacuation des camions ne se fasse plus par le quartier Montsouris mais par la porte d'Italie. En outre, la signalisation aux abords de la Prison de la Santé a été renforcée, et la sécurisation de la rue Jean Dolent va se poursuivre grâce à l'aménagement d'un ralentisseur devant l'école maternelle. Le prochain comité de suivi se tiendra d'ici septembre 2016. La maquette du futur bâtiment et des informations sur le projet seront prochainement exposées dans le hall de la mairie du 14<sup>e</sup>.



© DR

### Les associations Acsemid et Florimont ne font plus qu'une

Fin 2015, les deux structures ont décidé unanimement d'unir leurs forces. Il en résulte depuis début 2016 une seule association, Florimont avec deux lieux d'activités, l'Acsemid et le Château ouvrier.

« Pour les associations et les habitants du 14<sup>e</sup>, cela se traduit par une offre plus diversifiée pour leurs réunions, activités culturelles, sportives et sociales », se félicite Alain Reinette, le président de Florimont. Le collectif de Florimont se compose aujourd'hui de 85 associations actives dans les domaines suivants : solidarité et insertion, consommation responsable, expression artistique et bien être, sports et arts martiaux, action citoyenne et éducation populaire.

En outre, l'association Florimont propose directement des services et loisirs aux habitants : Ludido la ludothèque du 14<sup>e</sup>, Tous connectés ! aide aux formalités administratives en ligne, Vidéado des jeux vidéo pas idiots pour les adolescents, l'Accorderie pour les échanges de services entre habitants, Graine de quatorzien des semis, des moissons et des pains, Agir pour l'emploi création d'emploi en association et dans le secteur marchand...

Cette panoplie s'adresse à tous, quels que soient leur âge et leur condition sociale. Elle vise à ce que les habitants puissent faire connaissance dans des lieux accueillants et autour de leurs centres d'intérêt.

**Association Florimont** 01 42 79 81 30  
contact@chateau-ouvrier.fr  
www.chateau-ouvrier.fr  
**Le Château ouvrier** 9 place Marcel Paul 75014  
**L'Acsemid** 6 bis rue Hippolyte Maindron 75014



© DR

### Prévention et sécurité, un nouveau plan d'action pour 5 ans

Le nouveau Contrat de Prévention et de Sécurité d'Arrondissement est une déclinaison du Contrat Parisien de Prévention et de Sécurité. Il sera signé par le Préfet de Police, le Procureur de la République, la Maire du 14<sup>e</sup> arrondissement, l'Adjointe à la Maire de Paris en charge de la Prévention et de la sécurité et le Recteur d'Académie pour la période 2015-2020 et présenté en Conseil d'arrondissement. Ce document est composé d'un bilan du précédent contrat, d'un diagnostic de la délinquance sur le territoire et de fiches actions. Ces dernières, au nombre de 12, sont réparties en 3 axes :

- Prévenir la délinquance des jeunes
- Protéger les personnes vulnérables, lutter contre les violences faites aux femmes, les violences intrafamiliales et renforcer l'aide aux victimes
- Améliorer la tranquillité publique

Un travail de réflexion et d'échange a été fait autour de l'élaboration de ces fiches, que ce soit avec les partenaires institutionnels, associatifs et les habitants. Ainsi, chaque axe a fait l'objet d'un groupe de travail. De plus, des groupes de travail territoriaux qui ont vocation à devenir des groupes de suivi des actions inscrites dans ce contrat ont été lancés. Ils portent sur le secteur Pernety, celui de la Porte de Vanves ainsi que celui de la Porte d'Orléans. Cette concertation des habitants a permis de recueillir leur expertise d'usage et d'ajuster les objectifs en conséquence.

### Centres de loisirs, n'oubliez plus les pré-inscriptions !

Le Conseil de Paris a voté la mise en place de la pré-inscription obligatoire dans les centres de loisirs le mercredi et pendant les vacances scolaires, une mesure qui prendra effet à l'été 2016. Sans cette pré-inscription, les familles se verront appliquer une majoration de 30 % du montant de leur coefficient familial. La Ville veut ainsi mieux anticiper la fréquentation de ses 662 centres de loisirs afin de mieux planifier les activités pédagogiques et de mieux accueillir les enfants. Un autre objectif est de lutter contre le gaspillage alimentaire, 42 tonnes de repas ayant été jetées à Paris en 2014.

#### Modalités d'inscription :

- Si votre enfant a entre 3 à 14 ans et qu'il est scolarisé et/ou domicilié à Paris, vous pouvez l'inscrire dans n'importe quel centre de loisirs de la Ville.
- Pour une première inscription dans un centre de loisirs, vous devez rencontrer l'animateur responsable du point d'accueil et remplir un dossier d'inscription.
- Les inscriptions se font ensuite via votre compte Facil'Familles (<https://teleservices.paris.fr/ffaxss>) ou au moyen d'un bulletin d'inscription à retirer à l'école.



### Une ferme urbaine sur les toits de la rue Didot



Pratiquer l'agriculture sur les toits en plein cœur du 14<sup>e</sup>? L'idée peut paraître saugrenue mais va bientôt voir le jour grâce à un projet du bailleur social Immobilière 3F, soutenu par la mairie du 14<sup>e</sup>. I3F lance en effet une opération sur son ensemble immobilier, à l'angle de la rue de l'Eure et de la rue Didot. Objectifs, créer au moins une soixantaine de nouveaux logements et s'inscrire dans la démarche de végétalisation du bâti urbain impulsée par la Ville avec sa charte « 100 hectares » pour 2020. Sur les toits nouvellement créés ou réaménagés, environ 2500 m<sup>2</sup> de surface vont être dédiés à des espaces d'agriculture urbaine. La plus grande partie (850m<sup>2</sup>) sera consacrée à une zone de permaculture en plein air, mêlant verger et cultures potagères. Elle sera entourée par des serres et même un poulailler! Enfin, une toiture de

la biodiversité servira de refuges à de nombreuses espèces d'oiseaux et d'insectes, essentiels à la pollinisation des cultures. Cette ferme aura une double fonction, productive et pédagogique. Les récoltes issues des serres seront distribuées localement auprès des particuliers, commerçants et restaurateurs locaux. L'aménagement est conçu pour que la ferme soit accessible au plus grand nombre, pour y cultiver ou participer à des visites et parcours pédagogiques. Un espace de démonstration est d'ailleurs prévu pour présenter au public les systèmes d'agriculture urbains innovants et leur fonctionnement.

Le projet a fait l'objet de deux réunions de présentations, l'une pour les locataires le 26 janvier, suivie d'une réunion publique le 11 février. Les travaux pourraient débuter fin 2016 pour une livraison en 2017.

### L'art au jardin

Le jardin du Moulin de la Vierge a retrouvé ses bancs. Prêtés par la Direction des Espaces Verts, ces derniers avaient assisté aux vœux de Carine Petit, Maire du 14<sup>e</sup> arrondissement. Une cérémonie au cours de laquelle les artistes TKY, Béni, Marco Djuricic, Arzazou et Régine Heurteur ont accompagné des jeunes du 14<sup>e</sup> dans un collage participatif. Le résultat, haut en couleur, peut maintenant être admiré de tous. Il apporte une contribution de la jeunesse à l'embellissement de l'espace public et une touche de modernité au paisible jardin du 14<sup>e</sup>.



© Anthony Deperraz

### Mettez du vert à vos fenêtres!

Permis de végétaliser, « Du vert près de chez moi », murs et toits végétalisés... la Mairie de Paris, depuis 2014, multiplie les actions afin de développer la place de la nature en ville. **2 nouvelles actions sont à noter!**

#### Lancement du concours « Des graines à tous les étages »

La ville de Paris a lancé le 16 février l'opération « Des graines à tous les étages ». Les Parisiennes et les Parisiens sont incités à fleurir leurs balcons et fenêtres! La Ville vous fournit de mi-mars à mi-avril des graines de végétaux faciles à jardiner et utiles pour la biodiversité. Plantes aromatiques, potagères, fleurs vivaces ou estivales le choix sera large! Et, dès le mois de mai, prenez des photos de vos plantations et participez au concours qui distinguera les plus belles compositions! Que de belles couleurs apparaissent sur tout le 14<sup>e</sup>! **Rendez-vous du 17 mars à mi-avril pour récupérer gratuitement des sachets de graines à la mairie du 14<sup>e</sup>!**

#### Vente des surplus de la pépinière municipale!

Le jardinage est à la fête! Le centre de production horticole municipal organise 3 fois par an une vente de ses surplus. La prochaine vente se tient dans notre arrondissement! Elle portera

sur des arbustes à racines nues au prix de vente unique de 10€, avec un maximum de 5 arbustes achetés par personne. **Rendez-vous le samedi 12 mars de 9h30 à 12h30 au square du Serment de Koufra, à côté de la porte d'Orléans.**



© DR

### Ballade chez les créateurs de la rue du Château

Entre la rue Raymond Losserand et la rue de l'Ouest, la rue du Château regorge d'ateliers de créateurs et d'artisans. La rue qui a été fréquentée par les maîtres de Montparnasse avant de devenir le repaire du groupe surréaliste a toujours été un haut lieu de la vie culturelle du quartier. Les créateurs qui y sont installés aujourd'hui perpétuent la tradition, toujours heureux d'ouvrir leur porte aux visiteurs pour présenter leur travail et partager leurs passions.

#### Hazar and co

126 rue du Château.  
Tel: 06 19 01 14 99  
Facebook: HazarAndCo

Anne-Cécile Zitter vous présente dans sa boutique-atelier les dernières pièces de sa ligne d'accessoires et bijoux fantaisie Hazar. De ses études de textile, la créatrice a gardé le goût des couleurs et des matières: chaînes, perles, papier, cuir et tissus se rencontrent harmonieusement et souvent de façon ludique. Vous pourrez aussi compléter votre garde-robe avec de jolis ensembles de la griffe de prêt à porter ékicé.



© DR

#### Zalie Smaghe

119 rue du Château. Tel: 09 82 51 00 15  
www.zaliesmaghe.com

Chic et fantaisiste, la boutique de Zalie est à l'image des bijoux qu'elle réalise sur place à la main, avec des collections d'inspirations art déco et d'autres plus ludiques où se côtoient lapins, hiboux et petits cochons. Elle travaille le bronze, l'or et l'argent qu'elle combine avec des pierres semi-précieuses. On trouve aussi dans sa boutique les collections d'autres créatrices, de beaux articles de papeterie et des bougies artisanales.



© DR

### Bock de Bohême créations

104 rue du Château. Tel 06 73 68 68 18 Facebook: Bock de Bohême Créations

Installée depuis 1973, Michèle Darmon a vu se tourner les pages de l'histoire du quartier, celle des squats, des démolitions, des soirées au théâtre Plaisance qui a définitivement tiré le rideau au début des années 80. Son local a longtemps été un café artistique avant qu'elle ne le transforme en atelier en 2009. Robes, sacs, tapisseries, chapeaux..., ses créations textiles sont des pièces uniques réalisées à partir de matériaux qu'elle tisse, détricote, cuit, coud, et assemble au gré de ses envies, de ses inspirations, des souvenirs de ses grands voyages. Plaisir des yeux et évasion garantis...



© DR

### La Fabrique

119 rue du Château. Tel: 06 09 25 57 36  
Facebook: Anne-Lecourt-Capdeville-La Fabrique

Derrière une belle façade toute rouge se trouve l'atelier du verre d'Anne Lecourt-Capdeville. Ancienne habitante de la rue Raymond Losserand, elle est partie vivre dans le Midi pendant 20 ans avant de se réinstaller dans la rue il y a 3 ans. Fascinée par la transformation du verre, elle travaille sa fusion dans son four à plus de 1000° d'où sortent toutes sortes de fresques, objets thermoformés et bijoux colorés. Elle aime que son atelier soit un lieu d'échanges où il se passe toujours quelque chose, alors elle donne des cours d'initiation du mardi au samedi, accueille sa copine Christine grande spécialiste des lampes Tiffany et organise tout au long de l'année des expositions de peinture, dessin, sculpture et bien sûr des pièces issues de son atelier.



© DR

### Enseignement, Art et Culture

104 rue du Château  
enac.asso@orange.fr

L'ENAC qui ouvre ses portes en 1994 est une association d'enseignement artistique. Dessin, photo, vidéo, musique, arts plastiques, bande dessinée, théâtre, improvisation... 40 formateurs se relaient pour satisfaire toutes les passions. À noter, l'atelier photo est animé par Daniel Chénot à qui l'on doit un très beau livre sur la rue du Château. Tous les mois sont exposées en vitrine les créations des élèves.

Programme complet sur [enac.asso.fr](http://enac.asso.fr)



### L'atelier K 118 rue du Château

Créée en 2007, l'Atelier K est une association à but culturel centrée sur les arts du feu et notamment la céramique. On peut y admirer en ce moment les poteries de Séverine Cuisset. L'atelier veut axer sa programmation 2016 sur l'art contemporain en exposant le travail de jeunes créatifs. Tantôt galerie, boutique, showroom ou espace workshop, l'atelier K vit au gré des caprices inventifs de ses occupants.



© DR



# LE BUDGET ET LES PROJETS 2016

En 2016, la mairie du 14<sup>e</sup> continue d'investir fortement pour améliorer la qualité de ses espaces publics et entretenir ses équipements. Elle s'inscrit pleinement dans la dynamique du budget participatif et accélère la mise en œuvre des projets de la mandature.



### Projets du PIM lancés en 2016

- 1 Nouvelle piscine au centre sportif Elisabeth
- 2 Espaces extérieurs Broussais
- 3 1<sup>re</sup> phase de l'avenue du général Leclerc
- 4 Jean Moulin / Catacombes
- 5 Nouveau conservatoire et bureaux sociaux
- 6 Nouvelle crèche Broussais
- 7 Nouvelle crèche Jourdan



### Végétalisation des murs et des rues du 14<sup>e</sup>

- 1 Mur du square Alesia-Ridder
- 2 Quartier des Artistes
- 3 Rue des Plantes
- 4 Avenue de la porte de Chatillon
- 5 Pieds d'arbres rue d'Alésia
- 6 Mur de l'école Maurice d'Ocagne

### Améliorer le confort dans les écoles

- 7 5 prise d'Avenues
- 8 46 rue Boulard
- 9 3 bis Alésia
- 10 Maternelle Jean Dolent

### Ajouter des bancs et des chaises au Parc Montsouris

- 11 Parc Montsouris



### Travaux équipements sportifs

- 1 Rénovation gymnase Didot
- 2 Extension salle de boxe du centre Jules Noel
- 3 Sécurisation du centre sportif Elisabeth



### Travaux lourds dans les équipements scolaires

- 1 Façade 34 rue Sarrette
- 2 Menuiseries de l'école Pierre Larousse
- 3 Modernisation des 3 cours du 20-22 rue Antoine Chantoin

### Rénovation des peintures impliquant enfants, équipes pédagogiques et artistes

- 4 Réfectoire 55 rue Sarrette
- 5 Réfectoire et sanitaires 18 rue Jean Zay
- 6 Préau groupe scolaire Maurice Rouvier
- 7 Portes extérieures 34 rue Sarrette



### Travaux lourds dans les équipements petite enfance

- 1 Restructuration de la crèche du 156 rue Raymond Losserand
- 2 Isolation thermique de la crèche du 2 rue des Mariniers



### Travaux équipements culturels

- 1 Bibliothèque George Brassens
- 2 Rénovation du hall du conservatoire



### Rénovation des rues

- 1 Rue de l'Aude
- 2 Rue Boissonnade
- 3 Avenue Denfert-Rochereau
- 4 Avenue du Maine
- 5 Rue Daguerre



### Espaces Verts

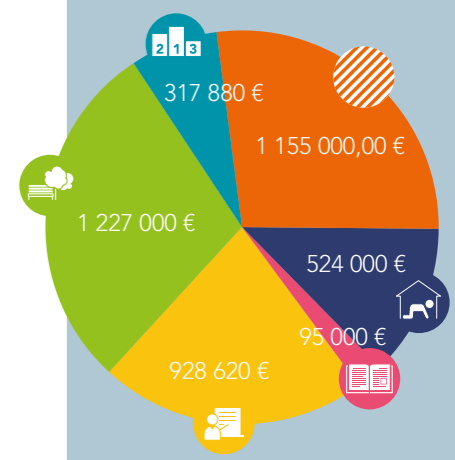
- 1 Rénovation jeux square Duchêne
- 2 Rénovation jeux square Ferdinand Brunot
- 3 Rénovation des squares Suisse et Pauly
- 4 Début de la requalification de la coulée verte Vercingétorix

Depuis le début de 2016, les réunions d'information et de concertations s'enchaînent pour avancer avec vous sur les prochains grands dossiers de l'arrondissement: nouveau conservatoire et première maison de santé porte de Vanves, nouvelle piscine au centre sportif Elisabeth, rénovation de la rue Daguerre, concertation sur l'avenue du Général Leclerc, début de la reconquête de la coulée verte Vercingétorix... A cela s'ajoutent les projets lauréats du budget participatif qui permettront cette année de végétaliser encore plus le 14<sup>e</sup>, d'améliorer le confort dans ses écoles et de mieux accueillir le public au parc Montsouris. La Mairie poursuit sa politique dynamique en matière de renouvellement et d'amélioration des équipements de proximité dans l'ensemble de ses quartiers. Elle dispose pour ce faire d'un budget d'investissement de plus de 6 millions d'euros.

## Investissements, priorité au cadre de vie

En 2016, la mairie du 14<sup>e</sup> va consacrer 3,7 M€ à ses espaces publics. 5 rues de l'arrondissement seront intégralement ou partiellement rénovées: la rue de l'Aude, la rue Boissonnade, l'avenue Denfert Rochereau, l'avenue du Maine et la rue Daguerre. Coté espaces verts, les squares Suisse et Pauly seront modernisés (240 000 €) après un important travail de concertation. Les jeux pour enfants seront refaits dans les squares Duchêne (20 000 €) et

## L'investissement d'intérêt local 2016



Rue Daguerre



Crèche rue des Mariniers



Nouveau conservatoire



## PUBLICITÉ

Ferdinand Brunot (30 000 €). Un budget de 70 000 € a aussi été dégagé pour végétaliser l'arrondissement avec notamment la création de jardinières et l'aménagement de pieds d'arbre. Au niveau des équipements les établissements scolaires, de loin les plus nombreux, bénéficient logiquement du plus grand nombre d'interventions: 16 sont prévues en 2016, notamment pour moderniser les menuiseries de l'école Pierre Larousse et les 3 cours du groupe scolaire 20-22 Chantin. Des opérations de peinture seront engagées dans 4 établissements (voir carte) en impliquant les enfants dans des projets pédagogiques artistiques. Deux grandes opérations sont aussi prévues dans les crèches avec la restructuration des 2 sections du 156 rue Raymond Losserand et le renforcement de l'isolation thermique du 2 rue des Mariniers.

Les équipements sportifs auront droit eux aussi à un petit lifting: modernisation du gymnase Didot, agrandissement de la salle de boxe à Jules Noël, sécurisation du centre sportif Elisabeth et des travaux d'entretien dans les gymnases Cange, Renoir, Mouchotte et à l'espace sportif Rosa Parks.

Dans nos équipements culturels enfin, la bibliothèque Georges Brassens bénéficiera d'une remise aux normes de ses installations de sécurité et à une étude d'insonorisation tandis que la peinture et l'éclairage du hall du conservatoire seront rénovés.

### La mise en œuvre des projets de la mandature

En termes d'espaces publics, les arbitrages sur le PIM permettent de lancer la réalisation des engagements pris. Parmi les projets phares, les espaces extérieurs de Broussais, dont la totalité de la promenade plantée entre la rue

Losserand et la rue Didot (13,70 M€), ainsi que la 1<sup>re</sup> phase de l'avenue du Général Leclerc entre la porte d'Orléans et la place d'Alésia (10 M€) Mais c'est sur les équipements que la feuille de route est de loin la plus garnie. Dans le domaine culturel d'abord avec la réalisation du nouveau conservatoire porte de Vanves et des bureaux sociaux (15 M€) et avec le déménagement du Musée de la Libération et la restructuration de l'entrée des catacombes dans les pavillons Ledoux de la place Denfert Rochereau.

Au niveau sportif ensuite, avec la transformation du stade Elisabeth en centre sportif et de loisirs. Il accueillera la nouvelle piscine avec 2 bassins de nage de 25m, qui prendra place à l'emplacement actuel du boulodrome. Ce dernier va être déplacé cette année pour permettre le début des travaux de la piscine en 2017. Le budget global de l'opération est de 20 M€.

Dans le domaine de la petite enfance, le 14<sup>e</sup> s'apprête à accueillir deux nouvelles crèches: la crèche Broussais inaugurée dès cette année et la crèche Jourdan livrée en 2017.

### Le budget participatif

Sur les 27 projets proposés en 2015 au vote des quatorziens, 3 d'entre eux ont été lauréats pour un montant de 1,18 M€ et concernent en tout 12 lieux (voir notre carte). Dans la mesure du possible, tous les travaux démarreront cette année en associant les porteurs de projets. En 2017, le budget participatif du 14<sup>e</sup> sera en nette hausse du fait d'un abondement plus important de l'Hôtel de Ville et d'une enveloppe spéciale allouée aux quartiers populaires. Son montant total sera de 4,2 M€. Il vous reviendra de faire un choix parmi les projets présentés en prenant part au vote en septembre.

## PAROLE DE QUATORZIENS

**Vous avez répondu à notre question:**

**Pensez vous avoir les clés de compréhension du budget de la Ville ?**



Je suis membre depuis bientôt un an du Conseil de quartier Mouton-Duvernét. Connaissant peu le fonctionnement de la Ville j'avais à cœur, en tant que citoyen responsable et contribuable, de mieux m'informer sur le sujet. J'ai donc assisté à la formation citoyenne sur le sujet organisée par la mairie du 14<sup>e</sup>, le 17 décembre dernier. J'ai trouvé la présentation très instructive et elle m'a permis de bien comprendre la question du budget. Je lirai avec intérêt votre dossier de l'InfoMag pour parfaire mes connaissances sur le sujet!

**Jean-Emmanuel David, 62 ans, responsable marketing à l'IGN.**

## 3 QUESTIONS



### CARINE PETIT

Maire du 14<sup>e</sup> arrondissement

#### Quelles sont les principales orientations de votre budget 2016 ?

Notre budget d'arrondissement de plus de 6 millions d'euros nous permet de poursuivre notre politique dynamique d'investissement. L'enveloppe pour les espaces publics, qui regroupe voirie et espaces verts, passe de 2,2 M à 3,7 M d'euros. J'ai décidé d'y intégrer le reliquat du budget participatif 2015, pour financer la 1<sup>re</sup> phase projet de rénovation de la coulée verte Vercingétorix. Dans ce budget 1,8 M d'euros sont alloués aux équipements en maintenant la priorité sur les écoles: 16 établissements vont ainsi bénéficier de travaux d'entretien et de modernisation. Mais il suffit de regarder notre carte des projets pour voir que, des sports à la petite enfance, aucune catégorie d'équipements n'est oubliée.

#### De grands projets comme le conservatoire ou la nouvelle piscine au Centre sportif Elisabeth sont attendus avec impatience. Quand verront-ils le jour ?

Ces opérations d'envergure qui nécessitent une planification pluriannuelle sont inscrites au PIM (Programme d'investissement de la mandature) afin d'affiner les études de faisabilité et les calendriers de réalisation. Pour la piscine et le conservatoire, les travaux débuteront en 2017 pour une livraison à l'horizon 2019. Certaines opérations arrivent à leur terme. Nous aurons notamment le plaisir d'inaugurer cette année la crèche du nouveau quartier Broussais.

#### Comment intégrez-vous la nouvelle donne du Budget Participatif ?

Je me réjouis d'abord de cette innovation citoyenne qui permet aux parisiens de s'impliquer pleinement dans le futur de leur ville et de leurs quartiers. En termes de budget, cela renforce nos moyens car l'Hôtel de Ville verse un abondement pour chaque euro que nous finançons et va même le doubler à partir de l'an prochain. Le budget participatif du 14<sup>e</sup> passera ainsi de 2,8 M d'euros en 2016 à 4,2 M d'euros en 2017. J'invite naturellement tous les habitants du 14<sup>e</sup> à se saisir de cette opportunité et mes équipes restent mobilisées pour les accompagner tout au long de la vie des projets.



## PUBLICITÉ

### LA TÉLÉPHONIE MOBILE À PARIS, COMMENT ÇA MARCHE ? DÉCRYPTAGE

En matière de téléphonie mobile, la compétence relève de l'État. La Ville de Paris a, néanmoins, choisi d'encadrer de façon plus poussée l'installation et la modification de sites de téléphonie mobile avec une charte.

#### UNE CHARTE POUR ENCADRER LA TÉLÉPHONIE MOBILE

Paris a été l'une des premières villes de France à établir, dès 2003, une charte relative à la téléphonie mobile qui lie les opérateurs et la Ville. La charte dont la dernière révision date de 2012 apporte plusieurs avancées :

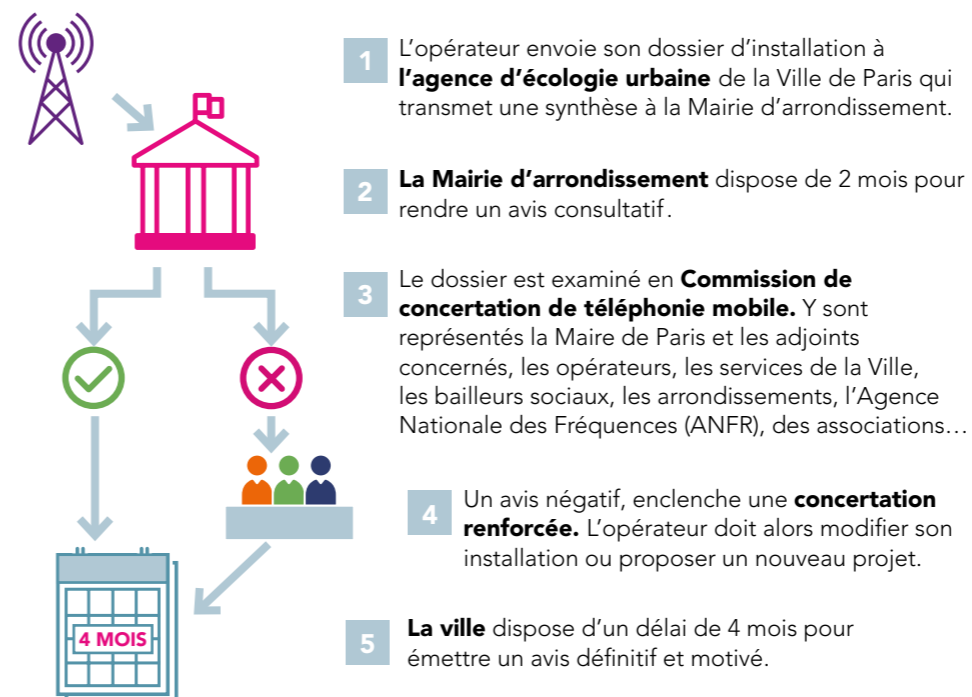
- Contrôler l'implantation des antennes relais sur le territoire parisien, dans le cadre d'un processus transparent de concertation entre les opérateurs et la Ville,
- Limiter l'exposition aux champs électromagnétiques en fixant des seuils d'exposition aux ondes plus bas que ceux préconisés au niveau national,
- Contrôler des sites de téléphonie mobile par des campagnes de mesures dans ses équipements, en particulier les crèches et les écoles de la Ville.

#### LE 14<sup>e</sup> POUR L'APPLICATION DU PRINCIPE DE PRÉCAUTION

La Mairie du 14<sup>e</sup> s'est engagée très tôt dans une position volontariste sur la téléphonie mobile, en témoigne son implication comme territoire d'expérimentation dans le cadre du Grenelle des ondes de 2009. Prenant acte des débats scientifiques autour de la dangerosité des ondes et de l'inquiétude des citoyennes et des citoyens, la Mairie du 14<sup>e</sup> arrondissement s'engage pour que les opérateurs de téléphonie

mobile tiennent compte du principe de précaution à 0,6V/m, ce qui l'amène à donner des avis défavorables à de nombreux projets d'antennes. La Mairie se saisit aussi de l'ensemble des dispositifs de la charte – concertation renforcée, réunions publiques, mesures – afin de garantir la plus grande transparence vis-à-vis des habitants-e-s sur ce dossier délicat.

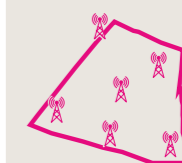
#### LE PROCESSUS D'EXAMEN DES DOSSIERS



#### CHIFFRES CLÉS

1 388

STATIONS OU ANTENNES RELAIS À PARIS



78 ANTENNES DANS LE 14<sup>e</sup>

Orange : 25, SFR : 23, Bouygues Télécom : 23, Free : 7  
(source SIG de la Ville de Paris)

44 PROJETS SOUMIS POUR LE 14<sup>e</sup>  
(Fiches consultables sur paris.fr)

#### CHAMPS MAXIMAL À NE PAS DÉPASSER (CHARTE DE 2012)

Pour la 2G et 3G :

5V/M



Pour la 4G :

7V/M



Les seuils nationaux sont respectivement de 41V/m et 61V/m

#### DEMANDER UNE MESURE À SON DOMICILE

La mesure est gratuite et dure environ 1 heure 30. Le formulaire « Demande de mesure de champ électromagnétique » est accessible sur paris.fr

En 2015, la ville a réalisé 69 mesures dans ses équipements dont 38 dans ses crèches et ses écoles.

Le site de l'ANFR propose le service Cartoradio qui répertorie tous les sites et recense toutes les mesures réalisées : [www.cartoradio.fr](http://www.cartoradio.fr)

[DEVELOPPEMENT-DURABLE.GOUV.FR](http://DEVELOPPEMENT-DURABLE.GOUV.FR)

Le site du ministère présente les textes qui régissent la téléphonie mobile et les recommandations concernant l'usage du téléphone portable.

#### ASSOCIATIONS

Robin des toits :

[ROBINDESTOITS.ORG/](http://ROBINDESTOITS.ORG/)

Priartem :

[PRIARTEM.FR/](http://PRIARTEM.FR/)

Agir pour l'environnement :

[AGIRPOURLENVIRONNEMENT.ORG/](http://AGIRPOURLENVIRONNEMENT.ORG/)



# TRIBUNES

## SOUHAITONS UNE ANNÉE UTILE AU 14<sup>e</sup> !

Après le CA de février il nous semblait important de revenir sur quelques réalisations concrètes qui viendront scander l'année 2016. D'abord la requalification de la radiale Vercingétorix pour un budget de 867 K€ qui n'avait pas pu être retenu au budget participatif mais que nous souhaitons voir aboutir. Budget participatif d'ailleurs qui sera cette année de 2.8 Md'€.

Nous lancerons également avec le Conseil de quartier, les commerçants et les habitants, la réfection totale de la rue Daguerre afin de redonner à une des rues les plus emblématiques du 14<sup>e</sup> son cachet si particulier. Mais parce que la jeunesse reste notre priorité nous poursuivons les efforts dans nos crèches pour 524 K€ de travaux et dans nos écoles pour 928 K€ avec des opérations où ce sont les enfants qui décident. Enfin 2016 verra le lancement de 3 chantiers emblématiques de la mandature :

- le déménagement du musée de la libération Place Denfert
- un nouveau conservatoire à la Porte de Vanves
- la réfection du stade Elisabeth avec sa nouvelle piscine

À ceux qui doutaient des moyens voici une réponse qui se passe de tout commentaire.

**GROUPE SOCIALISTE, RADICAUX ET APPARENTÉS**

## LE MOT DU GROUPE ÉCOLO: IMAGINATIFS ENSEMBLE !

Depuis le début de l'année, l'action des écologistes a permis de nouvelles avancées à Paris et dans le 14<sup>e</sup>. Commande publique, accès à l'eau, compost: voici un rapide aperçu. Tout d'abord, le Conseil de Paris a adopté le 17 février la mise en place d'un schéma de la commande publique responsable. Concrètement, cela signifie que les 1,6 milliard d'achats réalisés par la Ville devront

être davantage tournés vers des produits respectueux de l'environnement, et vers des producteurs qui s'engagent pour l'insertion sociale de leurs salariés. Par ailleurs, à ce même Conseil de Paris a été votée la création d'une activité d'ambassadeurs de l'eau, confiée à des associations, qui auront la charge d'identifier les foyers en grande précarité hydrique. Ces foyers pourront prétendre à une aide financière spécifique. Plus localement, nous sommes aussi mobilisés pour développer le compost. Les projets se multiplient, que ce soient des compostages de quartier comme celui du square Aspirant Dunand, ou des compostages dans les équipements publics ou l'habitat

collectif. Mais il y a encore beaucoup de progrès à faire. Il faut par exemple trouver de nouvelles parcelles disponibles, simplifier les démarches administratives et dégager des financements pour accompagner les habitantes et habitants. Nous y travaillons mais n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des idées, soyons imaginatifs ensemble !

**CELIA BLAUDEL, FLORENTIN LETISSIER, SYLVIE LEKIN, ARMAND RENARD**

## ÉGALITÉ FEMME-HOMME, UN COMBAT TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Le mois de Mars 2016 sera le mois de l'égalité hommes/femmes. Notre arrondissement se mobilise pour porter cet événement. Lorsque l'on parle d'égalité, il est commun de penser qu'elle est acquise, est-ce si vrai ? En France, les filles représentent 57 % des étudiants à l'université en 2013-2014 contre 43 % en 1960-1961. Si les femmes vivent toujours plus longtemps en France, l'écart d'espérance de vie à la naissance entre les

hommes et les femmes s'est réduit entre 2000 et 2012 passant de 7,5 années en faveur des femmes à 6,4 années. Les femmes sont moins bien payées et elles occupent plus souvent des emplois de mauvaise qualité à temps partiel, souvent subi, de moindres responsabilités, etc. Les femmes demeurent largement défavorisées sur le marché du travail. En 2011, 8 % des femmes salariées sont en situation de temps partiel subi, contre 2,8 % des hommes. Cette précarité est plus grande après 75 ans où 1,5 fois plus de femmes que d'hommes sont pauvres. Cela s'explique par le fait que les femmes vivent plus longtemps et qu'elles ont moins souvent occupé un emploi. Elles perçoivent

des pensions très inférieures en moyenne. En 2006, le montant moyen de la retraite des hommes était 1 636 €, contre 1 020 € pour les femmes, y compris la réversion. Donc il est toujours d'actualité de se mobiliser, tant au niveau de l'éducation, du partage des tâches, que dans le monde du travail, où il est souvent difficile de vérifier si à travail égal, salaire égal, restons vigilants, l'égalité se réclame et se garde.

**ÉLUS DU GROUPE COMMUNISTE-FRONT DE GAUCHE**

## OUI À L'EXTENSION HORAIRE, NON À L'AUTOGESTION ET AUX NUISANCES !

En mars 2015, nous avons réclamé en Conseil d'arrondissement l'extension de l'ouverture du parc Montsouris de 7h à 22h, afin de rendre ses horaires plus lisibles et mieux adaptés. La majorité du 14<sup>e</sup> s'était alors opposée à ce vœu avant d'être déjugée par la maire de Paris. De fait, nous sommes heureux d'avoir obtenu l'ouverture du parc dès 7h depuis janvier. Néanmoins, la mairie a aussi tenu à tester durant l'été l'ouverture du parc 24h sur 24.

L'expérience ne fut appréciée ni des habitants du quartier ni des agents municipaux, eu égard notamment aux nuisances subies et à la dégradation de la propreté. Interrogée à la rentrée sur cette « expérimentation », la maire du 14<sup>e</sup> arrondissement nous a répondu qu'à ses yeux l'opération était positive mais qu'un bilan précis serait fait en lien avec les riverains et agents. Pourtant, sans autre concertation, les Parisiens ont pu apprendre récemment que l'ouverture 24h sur 24 à Montsouris serait quasiment acquise, ce qui suscite un émoi bien légitime autour du parc. Cette politique du fait accompli est inadmissible. Pour dresser un bilan réel, encore faut-il interroger les riverains ou tenir compte de leurs nombreux courriers.

L'extension des horaires des parcs, souhaitable sur le principe, ne doit pas signifier pour autant l'autogestion et la porte ouverte à toutes les nuisances ! Notons que cette question est tout aussi pertinente pour d'autres espaces verts déjà ouverts 24h sur 24, comme le jardin de la ZAC Didot ou le square du Cardinal Wysinski, à Pernes. Là aussi, le constat est sévère !

**NATHALIE KOSCIUSKO-MORIZET, MARIE-LAURE DAUCHEZ, STEPHANE FERTIER ET BERTRAND LESAIN, ÉLUS LES RÉPUBLICAINS ET APPARENTÉS**

## RÉINVENTONS LES TRAVERSES DE BUS DU 14<sup>e</sup>

Au moment où la Mairie de Paris met en place un Plan pour lutter contre la pollution de l'air en luttant surtout contre les transports individuels on se prend à rêver à des transports en commun accessibles à tous, partout, et en toute sécurité. Là, dans le même temps, et par fidélité sans doute aux incohérences permanentes de cette majorité, on apprend que les traverses de bus du 14<sup>e</sup> sont menacées,

économies obligent, ou plutôt, déficit de 400 millions d'euros oblige... C'est ainsi que « La traverse Bièvre-Montsouris » qui assure une desserte de proximité de certains quartiers enclavés de notre arrondissement serait remise en cause sur ses itinéraires et sa fréquence, et même sur son maintien durable ! Comment « Réinventer Paris » si on ne réinvente pas la mobilité de proximité, véritable service public incarné par les traverses qui connaissent une hausse de leur fréquentation ? Comme pour les autres modes de déplacement silencieux, et en concertation avec les Conseils de Quartiers, les Mairies d'Arrondissement devraient

organiser et renforcer les itinéraires des traverses dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'air. Une façon pour le 14<sup>e</sup> de participer enfin au projet « Réinventer Paris » ?

**CHANTAL MERCHADOU, CONSEILLÈRE D'ARRONDISSEMENT, PRÉSIDENTE DU GROUPE UDI-MODEM ÉRIC AZIÈRE, CONSEILLER DE PARIS, PRÉSIDENT DU GROUPE UDI-MODEM AU CONSEIL DE PARIS**

## PROTÉGER LES JEUNES DU 14<sup>e</sup>

Il y a quelques jours, un jeune collégien du 14<sup>e</sup> a été agressé au couteau à l'arme blanche et transporté à l'hôpital. Malheureusement, c'est loin d'être un cas isolé. Les agressions, les rackets violents à l'égard des collégiens, suffisamment autonomes pour rentrer seuls du collège à l'heure où les parents travaillent, mais naturellement dans l'incapacité de se défendre face à des agresseurs souvent en bande et de plus en plus souvent armés, sont de plus en plus nombreux. Même

lorsqu'il n'y a pas de blessure, ces rackets sont intolérables. Et cela d'autant plus que les enfants n'osent pas toujours se plaindre ; alors qu'ils grandissent, ils se retrouvent confrontés à leur vulnérabilité et se sentent même parfois coupables de ne pas avoir osé se défendre. Protéger et défendre les jeunes doit être une priorité. Présence d'adultes au sortir des cours, caméras de vidéosurveillance aux abords des collèges et dans les rues, dans les transports en commun, recueil de plainte facilité pour les jeunes, avec le concours de la communauté éducative et des travailleurs sociaux : tout doit être mis en œuvre pour protéger les jeunes. Leur

plainte doit toujours être prise au sérieux et chaque racket traité comme un fait très sérieux : ce n'est pas parce que le racket ne porte « que » sur quelques euros ou « que » sur un téléphone portable à bas prix, ce n'est pas parce qu'il n'y a pas eu de blessure grave que l'on ne doit pas activement poursuivre et sévèrement punir. La ville que nous aimons, celle où nos enfants grandissent, ne saurait être celle où ils peuvent recevoir, en toute impunité, des coups ou des menaces de mort, traumatisantes dans la durée, pour un billet, une cigarette ou un téléphone.

**MARIE-CLAIRE CARRERE-GEE ET L'ÉQUIPE BÉNÉVOLE 100 % 14<sup>e</sup>**